

Département
 Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
 Pau

Délibération 2025-04 : Budget du Bistrot du Pradeau - Constatation et affectation des résultats 2024

Le onze mars deux-mil vingt-cinq à dix-sept heures, le Conseil d'Exploitation du Bistrot, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal.

Effectif légal du Conseil d'Exploitation : 5
Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents physiquement : 5
Nombre de membres votants : 5
Participation du Directeur (Monsieur Franck Le Coq) : Oui
Date de la convocation : 07/03/2025

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
COUURIER	Virginie	X			
POLLET	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : M. Mora est candidat

M Mora est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2025-04 : Budget du Bistrot du Pradeau - Constatation et affectation des résultats 2024

Rapporteur : M Lалуcaa (Président)

Considérant l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2024 du budget du Bistrot du Pradeau, dans la présente séance.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Considérant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	8 105.92 €
- Un excédent reporté de :	706.74 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	8 812.66 €
- Un déficit d'investissement de :	4 715.52€
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	4 715.52 €

Le Conseil d'Exploitation est invité à :

DECIDER

Art 1 - De l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent 8 812.66 €

Affectation complémentaire en réserve (1068)	8 715.52 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	97.14 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	4 715.52 €

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 064-216402370-20250314-SPIC_2025_04-BF

Votes :

Avis favorable : 5 (unanimité)

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Fait à Gelos, le 11 mars 2025

Le Président,

Florent Lалуca



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Florent Lалуca", written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the official seal.